VILLE DE REDON

PLAN LOCAL D'URBANISME

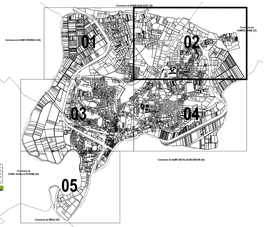

5 - PLAN DE ZONAGE
Planche 02

Echelle 1 / 2 000ème

Ville de Redon
Plan Local d'Urbanisme approuvé le 24 avril 2019
Modification de droit commun n°1 approuvée le 31 mars 2025

Limite de zone ou de secteur

PRESCRIPTIONS

- Emplacement réservé et n° d'opération (R. 151-34-4° du CU)
- Secteur en attente de projet (L. 151-41-5° du CU)
- Patrimoine architectural (L. 151-19 du CU)
- Cohérence urbaine à valoriser (L. 151-19 du CU)
- Unités paysagères à protéger (L. 151-19 du CU)
- Points de vue remarquables à conserver (L. 151-19 du CU)
- Linéaire de préservation de la diversité commerciale (L. 151-16 du CU)
- Périmètre de centralité commerciale (L. 151-16 du CU)
- Tracé indicatif de chemin ou liaison douce existant
- Tracé indicatif de chemin ou liaison douce à créer
- Marge de recul
- Marge de recul (Loi Barnier)
- Localisation de cours d'eau / Marge de recul (10m) (L. 151-23 du CU)
- Zone humide (L. 151-23 du CU)
- Espaces Boisés Classés (L. 113-1 du CU)
- Bois, haies, alignements d'arbres (L. 151-19 du CU)

Le risque technologique

- A1 Périmètre immédiat
- A2 Périmètre rapproché
- A3 Périmètre éloigné
- D1 Dangers très graves - Effets létaux significatifs
- D2 Dangers graves - Effets létaux
- D3 Dangers significatifs - Effets irréversibles

INFORMATIONS

- Limite communale
- Périmètre des **O**rientations d'**A**ménagement et de **P**rogrammation
- 2 ▲ Site Archéologique - N° de zone
- **S**ecteur d'**I**nformation sur les **S**ols (SIS)

Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI)

- Zone réglementaire forte - Aléas faible / Moyen-fort
- Zone réglementaire modérée - Aléas faible / Moyen-fort

Liste des Emplacements réservés

L'OPÉRATION	DÉFINITION DE L'OPÉRATION	BÉNÉFICIAIRE	EMPRISE (en mètres)	SURFACE (en m²)
2	Elargissement de la rue du Général de la Ferrière	Commune	13	778
3	Elargissement de la rue des Fontaines Feuillées	Commune	13	2 180
4	Elargissement de la RD n° 93 (section comprise entre le Chêne Mitier et la Bigotaie)	Commune	12	1 037
5	Elargissement de la rue de la Bigotaie	Commune	12	1 023
6	Création d'une voie nouvelle entre la rue des Fontaines Feuillées, la rue de la Rieucaire et le boulevard de Lamac	Commune		2 543
7	Aménagement de sécurité à l'angle de la rue des Fontaines Feuillées et de la rue de la Touche	Commune		20
8	Création d'une liaison piétonne entre du Thuet	Commune	5	167
9	Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Joseph Ricordel et la rue de Saint-Barthélémy	Commune		4 342
10	Création d'une liaison piétonne entre la rue du Boisdolin et la rue du Pont-Neuf (ancien chemin de halage)	Commune	10	1 753
12	Création d'une voie d'accès à la zone industrielle de la Porte	Commune	9	388
13	Aménagement d'un espace vert à la Rluche	Commune		10 924
15	Création d'un chemin piétonnier entre la rue du Tel et le bois de la Rluche	Commune	6	338
16	Création d'un chemin piétonnier de liaison à caractère touristique entre la rue des Champs-Hauts et le bourg de Pierre-Percée	Commune	10	960
17	Création d'un chemin piétonnier entre les secteurs du Tel et de la Houssaye	Commune	5	2 541
18	Aménagement paysager de la vallée du Thuet	Commune		1 546
19	Elargissement de la rue Saint-Michel	Commune	10	186
20	Création de voirie sur des Chaffauts et rue Etienne Gascoin	Commune		609
21	Création d'un parking rue de la Levée	Commune		1 447
23	Création d'une liaison piétonne entre la rue des Violettes, la rue des Violettes et le boulevard de Lamac	Commune	3 - 6	633
24	Aménagement du carrefour du Tertre	Commune	10	409
25	Création d'un chemin piétonnier le long du marais de Rouaison	Commune	5	2 428
26	Création d'une piste cyclable le long de la route de La Gacoty entre la rue de la Rieucaire et le bourg	Commune	7	1 904
27	Aménagement de la Rieucaire, rue de la Rieucaire et la RD n° 93	Commune		972
28	Mise à l'alignement le rue de l'Heuriouri (parcelles AC n° 102, 103 et 105)	Commune		45
29	Elargissement de la rue du Paradis (AC n° 60)	Commune	20	1 668
30	Elargissement de la rue du Paradis (AC n° 60)	Commune	12	153
31	Mise à alignement place Saint-Anne (parcelle d'un n° 85)	Commune		13
32	Création d'un chemin piétonnier entre l'avenue de la Chênaie et la rue de Lamac	Commune	3 - 10	992
33	Elargissement de la rue des Champs-Hauts	Redon Agglomération	12	681
34	Elargissement du carrefour de la rue du Crétard et rue de la Porte	Commune		31
35	Réalisation d'une aire de stationnement (ville RUMR)	Commune		12 413

0 20 m 100 m 200 m

N

ZONES AGRICOLES

- A — Zone A - Zone agricole

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- Na — Secteur Na - Espaces naturels, sites et paysages à protéger
- NL — Secteur NL - Espaces de sports, de plein air et de loisirs
- Ns — Secteur Ns - Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL)

ZONES URBAINES

Zone UC - Zone de centralité

- UCa — Secteur UCa - Centre historique
- UCb — Secteur UCb - Extensions du centre historique
- UCc — Secteur UCc - Secteurs proches de la gare et du Pôle d'Echanges Multimodal
- UCd — Secteur UCd - Secteur correspondant à l'ancien site industriel de l'entreprise STEF

Zone UE - Zone à vocation dominante d'habitat

- UEa — Secteur UEa - Quartier de Bellevue qui comporte des constructions élevées
- UEb — Secteur UEb - Extensions urbaines à vocation résidentielle, moins denses
- UEc — Secteur UEc - Secteurs périphériques les moins denses et secteur de la Bigotaie

Zone UA - Zone destinée aux activités économiques

- UAa — Secteur UAa - Principalement lié aux zones d'activités
- UAb — Secteur UAb - Principalement lié aux zones commerciales
- UAc — Secteur UAc - Secteur correspondant au site de Cargill
- UAd — Secteur UAd - Secteur lié à la zone d'activités portuaires en cours de renaturation

- UF — Zone UF - Zone correspondant aux emprises ferroviaires
- UM — Zone UM - Zone dédiée aux grands équipements
- UL — Zone UL - Zone affectée aux activités de sports, de plein air et de loisirs
- UP — Zone UP - Zone dédiée aux secteurs de projets

ZONES A URBANISER

Zone 1AU - Zone urbanisable à court ou moyen terme
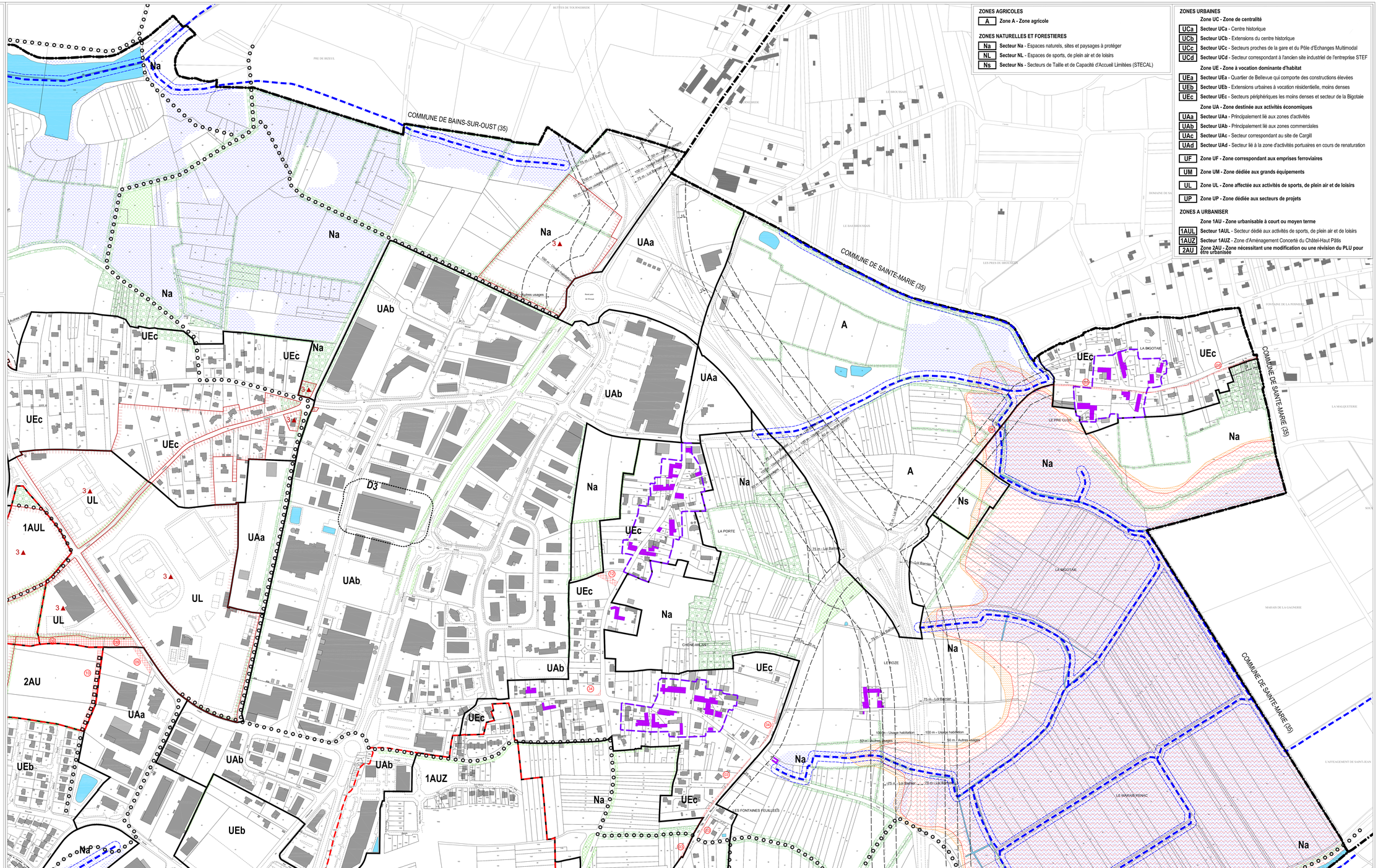
- 1AUL — Secteur 1AUL - Secteur dédié aux activités de sports, de plein air et de loisirs
- 1AUZ — Secteur 1AUZ - Zone d'Aménagement Concerté du Châtel-Haut Pâtis
- 2AU — Zone 2AU - Zone nécessitant une modification ou une révision du PLU pour être urbanisée